



d'expérience sur l'évaluation des prestations de conseils en pré et en post analytique sera également présenté, avec l'analyse de situations clinicobiologiques concrètes.

Un système de vote en temps réel permettra une meilleure interactivité. Un support comprenant de nombreuses applications sera mis à disposition des participants. Une évaluation initiale et de suivi sera réalisée de façon individuelle. Une attestation de formation sera remise aux participants.

#### Type d'action

Présentielle

#### Durée, lieu et date de formation

Ces informations sont indiquées dans l'annexe jointe à la convention

## 2. Programme de formation

#### Profil des stagiaires

Biologiste médical, cadre de laboratoire, technicien de laboratoire médical (TLM), qualicien, ingénieur

#### Prérequis

Travail dans un laboratoire de biologie médicale (LBM) accrédité ou en démarche qualité

#### Objectifs pédagogiques et Progression pédagogique

Ces éléments sont indiqués dans l'annexe en pièce jointe

## 3. Engagement de participation à l'action de formation

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence d'un (des) stagiaires(s) aux dates et lieux prévus (cf. annexe).

Liste des stagiaires

Nom du stagiaire	Fonction
.....	
.....	
.....	

## 4. Prix de la formation

En contrepartie de cette action de formation, le bénéficiaire s'acquittera des coûts suivants :

Coût total HT : **500,00 Euros**

TVA 20% : **100,00 Euros**

TOTAL TTC : **600,00 Euros**

Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation pour cette session et comprend une collation aux deux pauses et le déjeuner pris sur place.

## 5. Modalités de règlement

Le paiement sera dû à réception de la facture selon les modalités prévues par les conditions générales de vente.

## 6. Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

## 7. Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action de formation

Une évaluation initiale et de suivi sera réalisée de façon individuelle

## 8. Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation

Une attestation de formation sera remise aux participants.

## 9. Dédit ou abandon

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 15 jours avant la date de démarrage de la formation objet de la présente convention, l'article 7 des conditions générales de vente sera appliqué.

## 11. Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

Document réalisé en 2 exemplaires à Paris, le \_\_\_\_\_

Pour l'organisme de formation :

AISA,

Michel Vaubourdolle, Secrétaire Général

*Paraphes, « Lu et approuvé », cachet de l'organisme de formation*

Pour le bénéficiaire :

NOM DE L'ENTREPRISE,

REPRESENTANT

*Paraphes, « Lu et approuvé », cachet du bénéficiaire*

## **Formation continue AISA**

### **Module 2 – Ateliers pratiques sur l'interprétation et les prestations de conseils en Biologie Médicale**

#### **Suivi immunohématologique de la femme enceinte : les pièges à éviter.**

#### **Cas cliniques et pratique des conseils biologiques – Code Formation PC3**

Dans le cadre du programme de formation continue AISA sur l'accréditation des LBM, nous vous proposons, en collaboration avec le Centre National de Référence en Hémobiologie Périnatale (CNRHP), une formation pratique et interactive sur la maîtrise dans un Laboratoire de Biologie Médicale (LBM) des conseils pour le suivi immunohématologique de la femme enceinte

La formation, réalisée par des praticiens qualifiés (biologistes médicaux) et travaillant dans un LBM accrédité selon la norme ISO 15189, est orientée vers des éléments concrets et pratiques : données théoriques essentielles, aspects réglementaires, cas cliniques, discussion autour de partage d'expériences. Un retour d'expérience sur l'évaluation des prestations de conseils en pré et en post analytique sera également présenté, avec l'analyse de situations clinicobiologiques concrètes.

Un système de vote en temps réel permettra une meilleure interactivité. Un support comprenant de nombreuses applications sera mis à disposition des participants. Une évaluation initiale et de suivi sera réalisée de façon individuelle. Une attestation de formation sera remise aux participants.

<b>Objectifs</b>	Mieux appréhender les enjeux concernant : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les conseils à formuler pour la prise en charge du suivi immunohématologique de la femme enceinte</li> </ul>
<b>Programme</b>	<p><b>Matin : 9h30 – 13h00</b></p> <p>Actualités sur le suivi IH de la femme enceinte</p> <p>Gestion d'une RAI positive au laboratoire : prestation de conseil</p> <p>Particularités du suivi des allo-immunisations anti-RH1, anti-RH4 et anti-KEL1</p> <p><b>Après-midi : 14h00 – 17h30</b></p> <p>Travail en sous-groupe sur des situations concrètes : restitution à l'ensemble des participants</p>
<b>Intervenants</b>	Cécile Toly-Ndour, biologiste médical Agnès Mailloux, biologiste médical
<b>Prérequis</b>	Travail dans un laboratoire de biologie médicale (LBM) accrédité ou en cours d'accréditation
<b>Publics</b>	Biologiste médical, cadre de laboratoire, technicien de laboratoire médical (TLM), qualitatif, ingénieur
<b>Durée</b>	1 session - 7 heures - 09h30 – 17h30
<b>Date</b>	13 décembre 2019
<b>Lieu</b>	Campus Picpus, Paris
<b>Éléments complémentaires</b>	Étude de cas interactive, remise d'un support de cours, Outils pédagogiques : vidéo projection, système de vote en temps réel Validation des acquis par dialogue interactif, résolution de cas et QCM avant la formation et à l'issue de celle-ci.
<b>Tarif</b>	<b>600 euros TTC</b>
<b>Nombre minimum de participants</b>	10